

**Assemblée générale annuelle (AGA) des parents 2022-2023**  
**Réunion du 22 septembre 2022 à 20h00**  
**Au Gymnase de l'école**  
Compte rendu

- **Ouverture de la rencontre**

Mot de bienvenue de M. D'Asti

M. D'Asti présente les objectifs de la rencontre, soit :  
La présentation des grands projets de l'année  
L'élection des membres du CÉ

- **Lecture du déroulement de la rencontre**

- **Approbation du procès verbal (PV) de l'assemblée générale annuelle du 9 décembre 2021** (document distribué et préalablement envoyé par courriel).

Aucune modification n'est apportée.

**M. Bolduc propose l'adoption du PV et M. Bouthillette le seconde.**  
**PV de l'AGA approuvé à l'unanimité**

### **Présentation des grands dossiers de l'année 2022-2023**

- Projet éducatif : à retravailler cette année.
- Intégration des élèves de points de services et de l'accueil au groupe du secteur régulier. Cela sera possible cette année après l'allègement des règles sanitaires.
- Mise en place de nouveaux procédés administratifs : communication et formulaires en ligne
- Aménagement de la cour de l'école : La phase 1 étant terminée, ce projet est rendu à la planification et la préparation de la phase II, qui concerne la face avant de l'école.
- Autres projets
  - Clubs des petits déjeuners : reprise depuis le 6 septembre sous la forme de collations
  - Installation d'un croque-livre en avant de l'école
  - Plusieurs projets culturels
  - Collation de la différence
- **Prise de parole par M. Bolduc (président sortant)**
  - Présentation du rôle du conseil d'école (CÉ)

- Présentation des projets approuvés par le CÉ : le CÉ approuve et finance, dans plusieurs cas, les différentes activités qui ont lieu à l'école, comme les sorties, les projets spéciaux (achats de trottinettes, fêtes des finissants, fêtes de début/fin d'année, etc.), le projet d'aménagement de la cour d'école, etc. Une partie du financement vient de la contribution volontaire des parents d'élèves et une autre partie provient du budget de financement du CÉ.
- Problèmes soulevés par deux parents : problème de la glace dans la cour à l'entrée des classes (côté des maternelles) et problème de la porte inclinée (porte 5).
- Un autre parent a tenu à remercier le CÉ pour son implication et pour les changements positifs qui ont eu lieu ces dernières années.
- **Prise de parole par M. Bouthillette, responsable de l'OPP**
  - M. Bouthillette a présenté les membres de l'OPP ainsi que le rôle de l'OPP, qui vise essentiellement à faire le lien entre l'école, la famille et la communauté.
  - Plusieurs projets ont été initiés ou réalisés par l'OPP pendant l'année passée, comme :
    - Fêtes de la rentrée et de la fin d'année, Halloween
    - La corvée dans la cour d'école
    - Activités, semaines des enseignants/professionnels, etc.
    - Le journal de l'école (le P'tit Louis)
    - Collation de la différence
    - Plusieurs demandes de financements auprès d'acteurs communautaires, de commerces du quartier, etc.
    - Aide pendant les élections scolaires, la vaccination, photo scolaire, etc.
    - Fonctionnement de la bibliothèque de l'école
  - Afin de poursuivre ces activités, M. Bouthillette encourage les parents à s'impliquer dans l'OPP. Cette implication n'est pas conditionnelle à un nombre d'heures fixes.
  - Tous les parents peuvent s'impliquer selon leur disponibilité.
  - Adresse courriel pour s'impliquer dans l'OPP : [ldupire.opp@csgm.qc.ca](mailto:ldupire.opp@csgm.qc.ca)

- **Période des élections des postes vacants au sein du CÉ**

M. D'Asti précise que les membres du CÉ doivent être élus avant le 30 septembre de chaque année, que les membres doivent suivre une formation en ligne (8 capsules d'environ 15 minutes chacune) et qu'une absence à 3 rencontres du CÉ sera considérée comme un abandon.

- **Élection de postes vacants :**

- 1 poste pour 1 an : élection de M. Abdelhafid par acclamation dès le premier tour.
- 3 postes pour 2 ans : élection de M. Vinh, M. Bolduc et Mme Verdi par acclamation dès le premier tour.
- 1 poste parent substitut : M. Saindon (candidature proposée par sa conjointe)

- **Choix de l'OPP à l'école**

L'assemblée est favorable en majorité à avoir un OPP à l'école pour l'année 2022-2023.

M. Bouthillette continuera d'assurer le fonctionnement de l'OPP

M. Bolduc se propose comme représentant de l'école au comité des parents.

**Présentation de Mme Cathy St-Amand, la nouvelle directrice adjointe**

- **Levée de l'assemblée**

- Levée de l'assemblée à 20h48
- Secrétaires de l'AGA : Asma EL Mabchour et Mme Cathy St-Amand
- Nombre de personnes présentes : 38 (feuille de présence)